

ORDRE DU JOUR

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE MARDI 22 MAI 2001 DANS LA SALLE DU CONSEIL, 19 h 30

1. Appel nominal
2. Déclarations d'intérêt pécuniaire

AUDIENCES PUBLIQUES

- 2001-80 3^e RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR
BLOQUER, FERMER ET VENDRE LE TRONÇON DE LA RUE
BRADY QUI REPRÉSENTE LES PARTIES 1, 2 ET 3 D'UN PLAN
NON ENREGISTRÉ DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY

Résolution 2001-28 du Comité plénier – planification

(Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 11 mai
2001.) 1-2

À cette étape, le maire Gordon appellera les parties intéressées qui désirent
s'adresser au Conseil en ce qui concerne les procédures nécessaires pour
bloquer, fermer et vendre ce tronçon de la rue Brady, qui représente les parties
1, 2 et 3 d'un plan non enregistré dans la Ville du Grand Sudbury.

RÉSOLUTION visant la 3^e lecture du règlement 2001-80.

DÉLÉGATIONS

3. Grandes lignes du règlement concernant l'achat et la façon de faire des affaires sur
notre site Web.
(À TITRE D'INFORMATION) (PRÉSENTATION SUR RÉTROPROJECTEUR)
– D. Wuksinic, directeur général des Services corporatifs
– D. Mathe, gestionnaire des Fournitures et des services
4. Lettre du maire Gordon, datée du 18 mai 2001, en ce qui concerne son groupe de
travail sur le bénévolat et l'engagement communautaire.
(À TITRE D'INFORMATION) 3
– M^{me} Angèle Poitras, Comité local pour l'Année internationale des volontaires 2001
5. Lettre de « Woodworks », datée du 15 mai 2001, accompagnée de pièces jointes,
portant sur l'utilisation du bois dans les édifices publics – Projet du Conseil
canadien du bois
(À TITRE D'INFORMATION) (PRÉSENTATION SUR RÉTROPROJECTEUR) 4-10
– M. Shawn Day, Gogama Forest Products
– M. Jack Phillips, directeur, Domtar Sawmill-Nairn Centre

DÉLÉGATIONS (suite)

6. Le projet de centre de santé communautaire de Valley East : un modèle de service de santé intégré
– M^{me} Jackie Thoms, gestionnaire du Développement communautaire et du perfectionnement des professionnels de la santé, Corporation d'éducation médicale du Nord-Est de l'Ontario

{VOIR L'ARTICLE R-4 – RÉOLUTION DE LA CONSEILLÈRE PORTELANCE – Si le Conseil désire examiner la résolution à la suite de la présentation, celle-ci peut être rappelée avec le consentement du Conseil.}

Cette proposition a été formulée il y a trois ans, approuvée par le Conseil de la Ville de Valley East d'alors, et soumise au ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour approbation.

À ce jour, aucune réponse n'a été reçue du Ministère. Si l'on tient compte du besoin croissant en matière d'accès à des services de soins de première ligne à Valley East et de la possibilité qu'un financement supplémentaire soit accordé aux divers centres de santé communautaires, un peu partout dans la province, il semble que l'on devrait envisager le projet. La mise en œuvre de cette idée permettrait d'assurer que les résidents de la Ville du Grand Sudbury dans Valley East reçoivent un accès rapide et continu aux soins de santé.

Une fois qu'il aura fait l'objet de financement, ce cas deviendrait un prototype pour bon nombre de nos collectivités périphériques qui sont toutes confrontées à des difficultés d'accès semblables, y compris le recrutement et le maintien en poste de médecins.

7. Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 8 mai 2001, en ce qui concerne le Festival de l'ail 2001.

(À TITRE D'INFORMATION)

11-16

– M^{me} Linda Russell et M. Mark Sharko, Festival canadien de l'ail

8. Lettre de M. Neil Tarlton, de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, datée du 27 mars 2001, en ce qui concerne une proposition de Comité consultatif en agriculture.

– M. Neil Tarlton, représentant des services aux membres, Fédération de l'agriculture de l'Ontario

17-24

9. Lettre du maire Gordon, datée du 15 mai 2001, concernant les activités de la Galerie d'art de Sudbury.

– M. Bill Huffman, directeur / conservateur de la Galerie d'art de Sudbury

– M. David Boyce, président du Conseil de la Galerie d'art de Sudbury

(PRÉSENTATION SUR RÉTROPROJECTEUR)

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

PARTIE I – ORDRE DU JOUR DES RÉOLUTIONS

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C-14 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

PROCÈS-VERBAL

- C-1 Rapport n° 9, Procès-verbal de la réunion du 2001-05-08 du Conseil municipal.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) **M.1-13**
- C-2 Rapport n° 8, Procès-verbal de la réunion du 2001-05-15 de l'Assemblée plénière
– Planification.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) **M.14-22**
- C-3 Rapport n° 7, Procès-verbal de la réunion du 2001-05-14 de l'Assemblée plénière
– Budget.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) **M.23-26**
- C-4 Rapport du Comité de dépouillement des soumissions Procès-verbal du 2001-05-15.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) **M.27**
- C-5 Rapport de la réunion du Conseil de santé de Sudbury et du district – Aucun quorum exigé.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE – PROCÈS-VERBAL REÇU) **M.28**

SOUMISSIONS

(AUCUNE)

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-6 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 16 mai 2001, accompagné de pièces jointes, en ce qui concerne la semaine de formation et la conférence MWIN / SWANA 2001.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) **26-41**

PARTIE I – ORDRE DU JOUR DES RÉOLUTIONS (suite)

RAPPORTS DE GESTION COURANTS (suite)

- C-7 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 mai 2001, accompagné de pièces jointes, en ce qui concerne l'étude sur le stationnement et la circulation des camions.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) 42-106
- C-8 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 mai 2001, en ce qui concerne le programme de café-terrasse.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) {VOIR RÈGLEMENT 2001-116T} 107-115
- C-9 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 14 mai 2001, accompagné de pièces jointes, en ce qui concerne les permis et les demandes de dispense pour occasions spéciales, Règlement contre le bruit 85-33 (ancienne Ville de Valley East) – église de la paroisse Saint-Jacques.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) 116-120
- C-10 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 18 mai 2001, accompagné de pièces jointes, en ce qui concerne la prolongation d'un permis temporaire d'alcool et la demande de dispense du chapitre 776 du Règlement contre le bruit (Code municipal de l'ancienne Ville de Sudbury) – *Fin de semaine West End du Nickel City Inn.*
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) 121-126
- C-11 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 18 mai 2001, accompagné de pièces jointes, en ce qui concerne la prolongation d'un permis temporaire d'alcool et la demande de dispense du chapitre 776 du règlement contre le bruit (Code municipal de l'ancienne Ville de Sudbury) – *Jours annuels western de l'hôtel Alqoma de Chelmsford.*
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) 127-131
- C-12 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 15 mai 2001, accompagné de pièces jointes, confirmant la nomination des conseillers Bradley et Dupuis à l'Association des municipalités minières de l'Ontario.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) 132-133
- C-13 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 17 mai 2001, accompagné de pièces jointes, en ce qui concerne la prolongation d'un permis d'alcool temporaire et la demande d'une dispense du règlement 92-13 (ancienne Ville de Nickel Centre) Règlement contre le bruit – Hôtel Falcon et Hôtel Royale, Garson.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) 134-136
- C-14 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 11 mai 2001, en ce qui concerne les permis et demandes de dispense pour occasions spéciales, Règlement contre le bruit 85-33 (ancienne Ville de Valley East) – (Première fin de semaine annuelle de concerts pour célébrer 300 ans de fantaisie musicale)
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) 137-159

PARTIE I – ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS

2001-113A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL À
L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 22 MAI 2001

Nota : (Le règlement 2001-114 a été adopté par le Conseil lors de son assemblée du 8 mai
2001.)

2001-115 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR RÉGLEMENTER LE BRÛLAGE EN PLEIN AIR

(Ce règlement remplace ceux des anciennes municipalités en ce
qui concerne l'allumage de feux, étend leurs dispositions à toute
la région de la Ville du Grand Sudbury et actualise de telles
dispositions.)

2001-116T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
VISANT À POURSUIVRE LE PROGRAMME DE CAFÉ-
TERRASSE

Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 mai
2001 **107-115**

2001-117P 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR ADOPTER LA MODIFICATION NUMÉRO UN VISANT LE
PLAN OFFICIEL DE LA RÉGION DE SUDBURY-EST.

Résolution 2001-70 du Comité plénier – planification

2001-118A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR AMENDER LE RÈGLEMENT 2001- 34A POUR LA
NOMINATION DE FONCTIONNAIRES

(Ce règlement met à jour la liste de greffiers adjoints qui agissent
à titre de commissaires aux affidavits)

2001-119A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY
POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-53A, ÉTANT UN
RÈGLEMENT CONCERNANT LE PAIEMENT DE FRAIS POUR
DES MEMBRES DU CONSEIL, DES FONCTIONNAIRES ET DES
EMPLOYÉS DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET DES
CONSEILS LOCAUX

(Cette modification a été demandée par le trésorier municipal afin
d'autoriser le paiement, aux membres du Conseil, de frais de
bureau et de frais accessoires engagés dans le cadre de leurs
fonctions à titre de membres du Conseil.)

PARTIE I – ORDRE DU JOUR DES RÉOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-120T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR LA RÉGLEMENTATION DE CHARGES SURDIMENSIONNÉES SUR LES ROUTES DE LA VILLE.

Résolution 2001-78 du Comité plénier – planification

- 2001-121 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-3, ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY QUI ÉTABLIT SES RÈGLES DE PROCÉDURE

(Ce règlement apporte les changements nécessaires au Règlement de procédure pour les modifications au calendrier des réunions du Conseil.)

- 2001-122A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET LE UKRAINIAN SENIOR CITIZENS' CLUB OF SUDBURY INC. POUR LE 210, RUE LLOYD, SUDBURY

Résolution 2001-55 du Comité plénier – planification

- 2001-123A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'ACQUISITION DE CERTAINS TERRAINS D'INCO LIMITED DÉCRITS COMME ÉTANT DES PARCELLES DU LOT 75, SELON LE PLAN M-1025, À DES FINS MUNICIPALES

Résolution 2001-65 du Comité plénier – planification

- 2001-124Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 95-500Z, SOIT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE SUDBURY

Résolution 2001-51 du Comité plénier – planification

(Ce règlement modifie le zonage de la propriété en question «R1.D18», dont la désignation est de résidence individuelle, de sorte à permettre l'apport de modifications à un projet de plan de subdivision, et la création d'habitations isolées. Dalron Construction Limited, Tuscany Trail, Sudbury)

PARTIE I – ORDRE DU JOUR DES RÉOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-125Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-300Z, SOIT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE ONAPING FALLS ET L'ANCIENNE VILLE DE VALLEY EAST

Résolution 2001-56 du Comité plénier – planification

(Ce règlement modifie le zonage de la propriété en question «A-12», pour lui attribuer la désignation de terre agricole classée, afin de permettre le traitement, l'entreposage et le commerce de détail de bois de chauffage en plus de toutes les autres utilisations propres à une zone désignée « A ». De plus, selon des exigences particulières relatives au règlement, une bande de plantation naturelle de dix mètres doit être prévue pour séparer les installations commerciales de bois de chauffage des terres attenantes réservées à d'autres usages, ainsi que du secteur sur le lot où on peut tenir des activités relatives au commerce de bois de chauffage. Jeannette et Max Plouffe, 735 Radar Road, Hanmer.)

- 2001-126Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-24Z, SOIT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE POUR LES CANTONS DE CLELAND ET SCADDING ET CERTAINES PARTIES DES CANTONS DE DRYDEN ET DE DILL

Résolution 2001-57 du Comité plénier – planification

(Ce règlement modifie le zonage de la propriété en question, pour rétablir la désignation de zone rurale « RU », de sorte à permettre la construction d'une habitation isolée. La demande de dispense de zone rurale 201 de l'annexe 1 est conformément éliminée. Antero Tuhkasaari, chemin du lac Red Deer Sud, Wanup)

PARTIE I – ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-127Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-302, SOIT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE RAYSIDE-BALFOUR

Résolution 2001-42 du Comité plénier – planification

(Ce règlement modifie le zonage de la propriété en question pour lui attribuer la désignation de terre agricole classée afin de permettre aux responsables d'un terrain de golf existant d'acquérir et d'utiliser des édifices annexes, y compris un chalet, un atelier du professionnel et un restaurant, mais non pas d'habitation annexe. René et Carmelle Leroux – chemin Lavallee, Chelmsford.)

(Il s'agit d'un règlement spécial qui permet de tenir compte des besoins du promoteur de projet, mais qui est assujéti à une entente visant le contrôle du plan de situation et à d'autres conditions auxquelles on doit satisfaire au plus tard le 22 mai, pour que le règlement puisse être adopté. Si on ne peut satisfaire aux exigences dans les délais prévus, le règlement sera retiré de l'ordre du jour du Conseil.)

- 2001-128Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 95-500A, SOIT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE POUR L'ANCIENNE VILLE DE SUDBURY

Résolution 2001-74 du Comité plénier – planification

(Ce règlement modifie le zonage de la propriété en question pour lui attribuer la désignation spéciale de Commerce général limité, afin de permettre le réaménagement des installations déjà existantes comprenant poste d'essence et station-service. Ce réaménagement permettra également d'autres utilisations connexes telles qu'un dépanneur et un lave-auto traditionnel à quatre places. M. Gas Limited – 2001 à 2008, promenade Bancroft, Sudbury)

Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 mai 2001

PARTIE I – ORDRE DU JOUR DES RÉOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-129T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR FERMER TEMPORAIREMENT À LA CIRCULATION AUTOMOBILE LA RUE ALDER DANS L'ANCIENNE VILLE DE SUDBURY ENTRE LES RUES HAZEL ET WILLOW, À L'OCCASION DE LA 4^E FIN DE SEMAINE WEST END ANNUELLE

Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 mai 2001 **160-164**

- 2001-130T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR FERMER TEMPORAIREMENT À LA CIRCULATION AUTOMOBILE LES RUES ERRINGTON, LORNE, O'CONNOR, ET YOUNG DANS L'ANCIENNE VILLE DE RAYSIDE-BALFOUR, À L'OCCASION DU FESTIVAL ANNUEL WESTERN DAYS

Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 16 mai 2001 **165-169**

RÉSOLUTION PRÉPARÉE POUR TROIS (3) LECTURES DE RÈGLEMENTS 2001-113A, RÈGLEMENT 2001-115 AU RÈGLEMENT 2001-130T INCLUSIVEMENT. LES AUTRES RÈGLEMENTS SERONT EXAMINÉS INDIVIDUELLEMENT PAR LE CONSEIL.

- 2001-131 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY CONCERNANT LES HEURES DE FERMETURE DES MAGASINS.

Rapport du directeur général du Développement économique et planification, daté du 18 mai 2001 **170-185**

DÉLÉGATION: M^{me} Vanya Jacquard (C. P. A3-14, 197, promenade McLennan, Skoad, Ontario, a demandé qu'on lui permette de s'adresser au Conseil en ce qui concerne le règlement 2001-128)

CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT

{AUCUNE}

PARTIE II – ORDRE DU JOUR RÉGULIER

QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

R-1 Rapport du directeur général de la Santé et des services sociaux, daté du 10 avril, en ce qui concerne le plan stratégique des Services de garde de Sudbury.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

– REPORTÉE DU C.C. 2001-05-08

186-193

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

R-2 Rapport du directeur général des Services de développement économique et de planification, daté du 15 mai, en ce qui concerne l'officialisation du Comité consultatif de liaison de développement.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

194-196

R-3 Lettre du directeur général des Services d'urgence, datée du 14 mai 2001, en ce qui concerne l'approbation d'achat de défibrillateurs.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

197-199

R-4 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 15 mai 2001, accompagné de pièces jointes, en ce qui concerne les nominations de citoyens.
(RÉSOLUTIONS PRÉPARÉES) {CURRICULUM VITÆ – SOUS PLI SÉPARÉ}

200-249

Ce rapport fournit les nominations de citoyens suivantes :

- Fence viewers
- Livestock Evaluators
- Board of Directors,
Greater Sudbury Utilities Inc.
- Coat of Arms Citizen Advisory Panel
- Cemetery Advisory Panel
- Inspecteurs de clôtures
- Inspecteurs de bétail
- Conseil d'administration,
Services publics du Grand Sudbury inc.
- Comité consultatif de citoyens sur les armoiries
- Comité consultatif sur les cimetières

Ces nominations, à l'exception de celles du Conseil d'administration des Services publics du Grand Sudbury inc., donneront lieu à des postes de trois (3) ans.

Les postes issus des nominations au Conseil d'administration des Services publics du Grand Sudbury inc., prendront fin le 30 novembre 2001, tel que stipulé dans la résolution 2001-157 (2001-03-27) du Conseil.

PARTIE II – ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES (suite)

En raison du nombre limité de candidatures reçues pour la nomination au Comité consultatif de citoyens sur les armoiries, le rapport recommande que le Conseil permette au personnel et au président du groupe d'experts, le conseiller Petryna, de poursuivre la création d'armoiries pour le moment. Les postes au sein de ce groupe d'experts pourront figurer dans de futures annonces de nominations de citoyens.

NOTA : À la suite de la nomination des inspecteurs de clôtures et des évaluateurs de bétail, les règlements suivants seront présentés en vue de trois (3) lectures :

- 2001-133A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER DES INSPECTEURS DE CLÔTURES ET ASSURER LA RÉGLEMENTATION APPROPRIÉE POUR LA VILLE DU GRAND SUDBURY
- 2001-134A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER DES ÉVALUATEURS DE BÉTAIL ET ASSURER LA RÉGLEMENTATION APPROPRIÉE POUR LA VILLE DU GRAND SUDBURY

MOTIONS

R-5 **Présentée par le conseiller Dupuis :**

Que l'article 22.6 (ajournement – maintien – ajournement automatique – exception) du Règlement de procédure 2001-03, tel que modifié, soit modifié davantage pour éliminer ce passage « avec le consentement unanime de tous les membres présents » et lui substituer le suivant : « **pris par les deux-tiers des membres présents, à moins qu'une résolution ne stipule d'autres dispositions** ».

NOTA : Si la résolution ci-dessus est acceptée, le règlement suivant sera présenté en vue de trois (3) lectures :

- 2001-132 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-3, ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ÉTABLISSANT SES RÈGLES DE PROCÉDURE

(Ce règlement remplace la condition à satisfaire pour poursuivre la réunion au-delà de 23 h, selon laquelle on devait obtenir un vote unanime, pour lui substituer une condition de majorité des deux-tiers.)

PARTIE II – ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

R-6 Présenté par la conseillère Portelance :

ATTENDU QUE le 27 février 2001, le Conseil a approuvé la priorité selon laquelle il faut « assurer que nos citoyens ont accès aux services dans la collectivité » comme partie intégrante du document sur l'élaboration de la vision de la Ville du Grand Sudbury; et

ATTENDU QUE le projet de services de santé de l'ancienne Ville de Valley East a été soumis au ministère de la Santé et des Soins de longue durée en 1998 et présenté au Comité de santé et de services sociaux de la Municipalité régionale de Sudbury le 20 octobre, 1998; et

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Soins de longue durée effectue actuellement un examen stratégique des centres de santé communautaires dans l'ensemble de la province; et

ATTENDU QUE dans le secteur nord-est de la Ville du Grand Sudbury, au moins 15 000 résidents ne peuvent compter sur les services d'un professionnel de soins de santé de première ligne; et

ATTENDU QUE de nombreux partenaires du domaine des soins de santé, y compris des médecins, des fournisseurs de soins de santé mentale, des infirmières et infirmiers en santé communautaire et des fournisseurs de services de diagnostic, ont signalé leur intérêt quant au partage de bureaux dans l'ancien édifice municipal de Valley East; et

ATTENDU QUE le Service de santé publique de Sudbury et du district mettra sur pied un programme de dépistage du cancer du col utérin dans l'ancien édifice municipal de Valley East;

ATTENDU QUE le Centre de santé communautaire de Valley East permettrait de créer des possibilités de formation pour les étudiants en médecine à l'école de médecine du Nord de l'Ontario; et

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Soins de longue durée maintient que l'ancienne Ville de Valley East ne dispose pas de suffisamment de services et qu'elle a besoin d'au moins deux médecins de famille de plus,

PAR CONSÉQUENT, LE CONSEIL DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY DÉCIDE

1. Que la création d'un centre de santé communautaire favoriserait grandement le recrutement et le maintien en poste de médecins pour desservir les résidents du secteur nord-est de la Ville du Grand Sudbury;
2. Que le financement requis pour établir un centre de santé communautaire dans les anciens bureaux municipaux doit être envisagé et faire l'objet d'une demande auprès du ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

PARTIE II – ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

MOTIONS (suite)

R-6 Présenté par la conseillère Portelance : (suite)

3. Que cette proposition soit soumise à Santé et services sociaux en vue de préparer un rapport complet incluant une évaluation exhaustive des besoins, des schémas chronologiques et un plan de mise en œuvre pour la création du Centre de santé communautaire de Valley East, et qu'un rapport soit retourné au Conseil au plus tard en novembre 2001.

ADDENDA

PÉRIODE DES QUESTIONS

AVIS DE MOTIONS

SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS 22 H.}

2001-05-18

**THOM M. MOWRY
GREFFIER MUNICIPAL**

**GLORIA WARD
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**